

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
POST-1IÈRE – ANNEE 2021-2022**

**LE POST-BAC ET LE
NOUVEAU LYCÉE**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Rentrée 2018

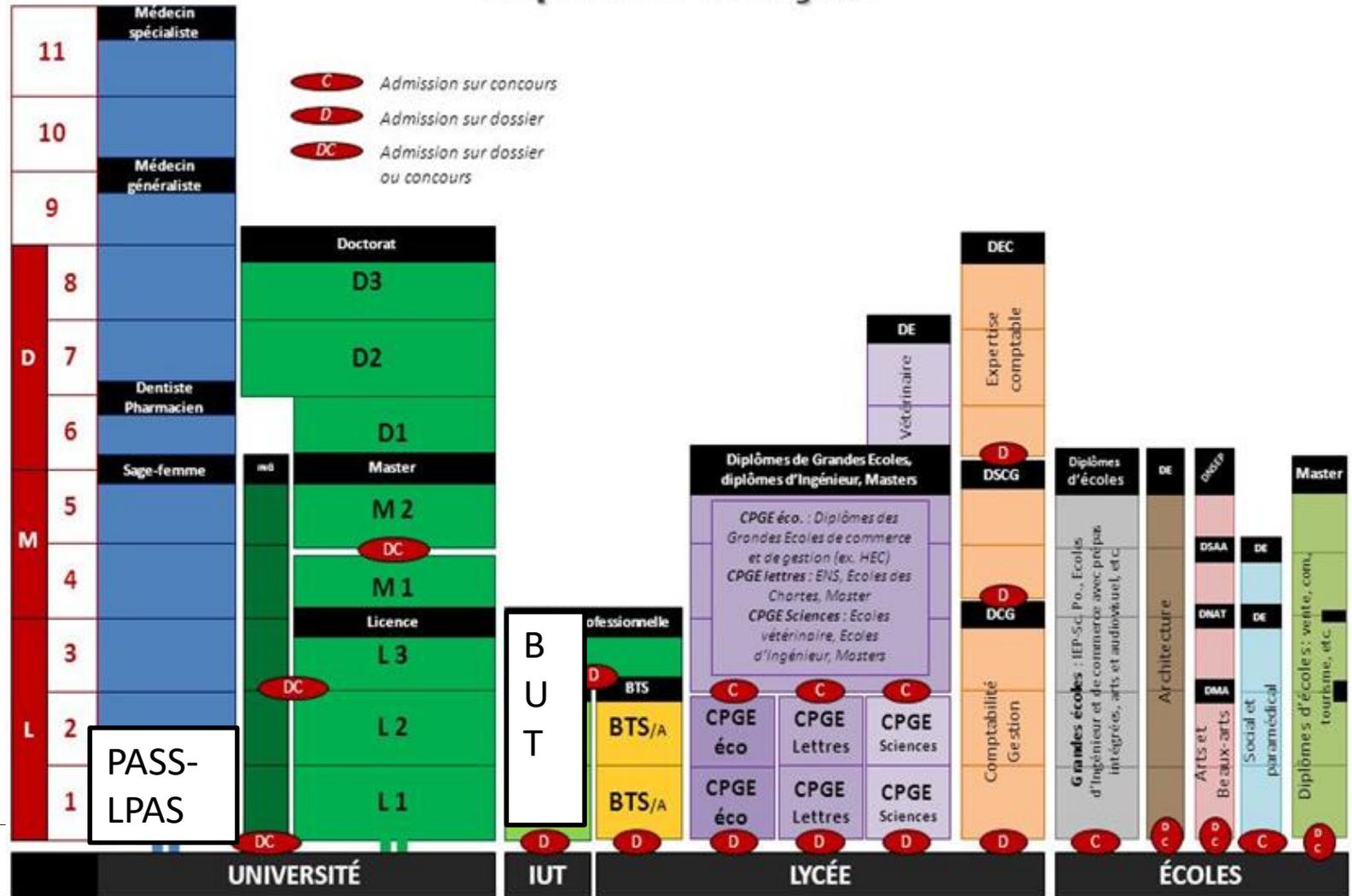


SOMMAIRE

- Le post-bac
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat

SCHÉMA D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EUROPÉEN LMD

Schéma de l'enseignement supérieur français



PASS-LPAS

BUT

Voie générale

La première et la terminale

LA SITUATION DEPUIS LE DEBUT D'ANNEE

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les

suivants :

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères: soit Littérature anglaise, soit Anglais Monde Contemporain (AMC)**

- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
- Au deuxième trimestre de première: 2 **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Italien LVC
 - Arts Plastiques
 - Théâtre
 - LCA: Latin ou Grec (cumulable avec une autre option)
 - **En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel (3h) pour enrichir leur parcours :**
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

■ CHOIX ARRETE AU DEUXIEME SEMESTRE



E	VŒUX DEFINITIFS DE LA FAMILLE à retourner avant le 23/05/2022	DEUXIEME SEMESTRE
	<p>Voici les vœux exprimés au semestre 1. Vous pouvez modifier à la main les spécialités si besoin</p> <p><input type="checkbox"/> le passage en Terminale</p> <p style="padding-left: 40px;">Spécialité à conserver A: _____</p> <p style="padding-left: 40px;">Spécialité à conserver B : _____</p> <p style="padding-left: 40px;">Enseignement(s) optionnel(s) suivi(s) en Terminale : (Vous pouvez modifier à la main si nécessaire)</p> <p><input type="checkbox"/> une autre orientation (à préciser).....</p>	<p>Le .../.../2022</p> <p>Signatures</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>➤ des responsables</p>
F	PROPOSITIONS DEFINITIVES DU CONSEIL DE CLASSE	
<p><input type="checkbox"/> Les vœux de la famille sont validés par le conseil de classe</p> <p><input type="checkbox"/> Le conseil de classe propose le redoublement</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Le conseil de classe propose une solution alternative :</p> <p>.....</p>	<p>Motivation des propositions non conformes aux vœux :</p> <p>.....</p> <p>A Angers, le / / 2022</p> <p>Signature du chef d'établissement</p>	
G	REPONSE DE LA FAMILLE OU DE L'ELEVE MAJEUR	
<p>Cocher la (les) case(s) qui conviennent</p> <p><input type="checkbox"/> La famille et/ou l'élève majeur acceptent la décision du Conseil de Classe</p> <p>Décision d'orientation définitive :</p> <p><input type="checkbox"/> La famille et/ou l'élève majeur n'acceptent pas la décision du Conseil de classe et se prononcent en faveur d'un autre choix :</p> <p style="padding-left: 40px;"><input type="checkbox"/> Passage en Terminale</p> <p style="padding-left: 40px;"><input type="checkbox"/> Réorientation (préciser)</p>	<p>A Angers</p> <p>le / / 2022</p> <p>Signatures</p> <p>➤ du chef d'établissement</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>➤ des responsables</p>	

Voie technologique

La première et la terminale

A LA RENTRÉE 2022:

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (**uniquement en STHR**)
- Arts-Plastiques
- Théâtre

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

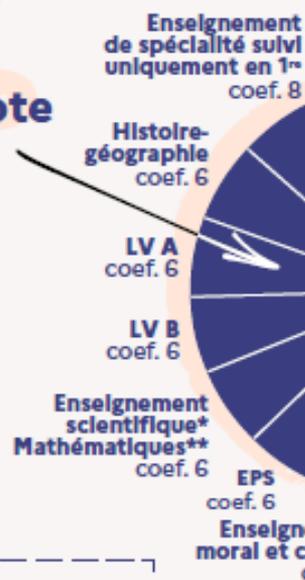
(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Les épreuves du baccalauréat

Répartition de la note finale



**Contrôle
continu
40 %
de la note
finale**



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup.***

**Français
(épreuves anticipées
en fin de 1^{re})**
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



**Contrôle
terminal
60 %
de la note
finale**

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement
une année, 4 si suivi
en 1^{re} et terminale

MENJS - Octobre 2021



Le cadre réglementaire publié en juillet 2021

Annexe – Tableau des coefficients

Voie générale			Voie technologique		
Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales

Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16		16	16
Enseignement de spécialité 2	16		16		16	16
Grand oral	10		14		14	14
	60					60

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
	40					40

Les enseignements optionnels

- Tous les candidats peuvent présenter des options au bac GT
- **S'ajoutent au coefficient 100** des enseignements obligatoires:
- Voie technologique :
 - **Au maximum**
 - 2 options en 1^{ère} + 2 options en Terminale = note finale sur **108**
- Voie générale :
 - **Au maximum**
 - En 1^{ère}: 1 option + latin et grec
 - En Tle: 2 options + latin et grec en Terminale
 - Note finale sur **114**
 - **Fin du bonus LCA**

Comptage avec les options

1-Cas sans option: coef 100

Le candidat doit obtenir 1000 points pour avoir le bac

2-Cas avec 1 option en 1ère et 2 options en Tle :
coef 106

Le candidat doit obtenir 1060 points pour avoir le bac

3-Cas avec 2 options en 1ère et 3 options en Tle
(2 options + 1 LCA) : coef 108

Le candidat doit obtenir 1080 points pour avoir le bac

4-Cas avec 2 options en 1ère et 4 options en Tle
(2 options + 2 LCA): coef 114

Le candidat doit obtenir 1140 points pour avoir le bac

L'attestation LV

En terminale, une évaluation portant sur les 4 compétences langagières:

- Expression orale
- Expression écrite
- Compréhension orale
- Compréhension écrite

permet de délivrer une attestation LVA et LVB : du niveau A1 au niveau C2

En série technologique, l'évaluation orale porte sur l'ETLV

La section euro

➤ Règle d'attribution de la mention SELO ou DNL

■ Mention SELO :

- avoir suivi les enseignements en première et en terminale;
- avoir une moyenne minimum de 12/20 en LVA + une note minimum de 10/20 à l'évaluation spécifique

➤ Composition de la note d'évaluation spécifique

- Note de scolarité de la section pour la classe de terminale (20%) + note obtenue à l'interrogation orale de fin de terminale (80%)
- L'évaluation spécifique est **organisée par le chef d'établissement** pour ses élèves (juin de terminal)
- **Les moyennes d'EURO obtenues en 1^{ère} et terminale entrent dans le calcul de la moyenne de LVA.**
- La note d'évaluation spécifique est **prise en compte** :
 - - dans la moyenne de LVA au semestre 2 de terminale
 - - dans l'évaluation spécifique permettant de délivrer la mention euro au baccalauréat

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LES EPREUVES FINALES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Calendrier des épreuves finales

60 % de la note finale

Première

sept.

janv.

juin

Français
écrit et oral



Terminale

sept.

janv.

mars

juin

Spécialités



Philosophie



Épreuve orale terminale



Durée des épreuves finales du baccalauréat général

Épreuves



Nature



Durée



Épreuves anticipées

Français	Écrite	4 h
	Orale	20 min

Épreuves finales

Philosophie	Écrite	4 h
Épreuve orale terminale	Orale	20 min

Épreuves de spécialité

Arts	Écrite / Orale	3 h 30 / 30 min
Biologie et écologie *	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h 30
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Écrite	4 h
Humanités, littérature et philosophie	Écrite	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales **	Écrite / Orale	4 h / 20 min
Littératures, langues et cultures de l'Antiquité ***	Écrite	4 h
Mathématiques	Écrite	4 h
Numérique et sciences informatiques	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Physique-chimie	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de la vie et de la Terre	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de l'ingénieur	Écrite	4 h
Sciences économiques et sociales	Écrite	4 h

Durée des épreuves du baccalauréat technologique



Série

Toutes séries



Épreuves

Épreuves anticipées

Français

Épreuves finales

Philosophie

Épreuve orale terminale



Nature

Écrite

Orale

Écrite

Orale



Durée

4 h

20 min

4 h

20 min

Épreuves spécialité

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	Écrite	4 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Écrite	3 h
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	Écrite	3 h
	Physique-chimie et mathématiques	Écrite	3 h
Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)	Analyse et méthodes en design	Écrite	4 h
	Conception et création en design et métiers d'art	Pratique	4 h
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	Physique-chimie et mathématiques	Écrite	3 h
	Ingénierie, Innovation et développement durable	Écrite	4 h
Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	Droit et économie	Écrite	4 h
	Management, sciences de gestion et numérique	Écrite	4 h
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)	Économie-gestion hôtelière	Écrite	4 h
	Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement	Écrite et pratique	6 h